

Les pronoms

Les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, interrogatifs, relatifs

Définition

Un pronom est un mot qui remplace un nom ou un groupe nominal.

Les pronoms permettent d'éviter les répétitions.

I. Les pronoms personnels

Je m'ennuie, répète Juliette à Nathan au cas où Nathan n'aurait pas entendu Juliette.

- > Je m'ennuie, lui répète - t- elle au cas où il ne l'aurait pas entendue.

Il existe plusieurs sortes de pronoms personnels.

	personnes	pronoms sujets (pronoms personnels de conjugaison)	pronoms COD	pronoms COI	autres
singulier	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} masculin 3 ^{ème} féminin	je tu il elle	me, m' te, t' le, l', se, s' la, l', se, s'	me, m' te, t' lui, se, s' lui, se, s'	moi toi lui elle
pluriel	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème} masculin 3 ^{ème} féminin	nous vous ils elles	nous vous les les	nous vous leur leur	nous vous eux elles

Exemple :

Marie demande à sa maman de l'emmener à Paris. Marie demande aussi à sa maman d'emmener sa copine.

- > Elle lui demande aussi d'emmener sa copine.

« Elle » est un pronom sujet qui remplace « Marie »

« lui » est un pronom COI qui remplace « à sa maman ».

Elle demande à qui ? à sa maman - > Elle lui demande.

II. Les pronoms possessifs

Les pronoms possessifs remplacent un nom ou un groupe nominal.

Ils indiquent à qui appartient ce dont on parle.

	singulier		pluriel	
	masculin	féminin	masculin	féminin
1 ^{ère} personne	le mien le nôtre	la mienne la nôtre	les miens les nôtres	les miennes les nôtres
2 ^{ème} personne	le tien le vôtre	la tienne la vôtre	les tiens les vôtres	les tiennes les vôtres
3 ^{ème} personne	le sien le leur	la sienne la leur	les siens les leurs	les siennes les leurs

Exemple :

Tes parents veulent -ils un singe ? Les miens m'ont déjà dit non.

Le pronom « les miens » remplace « mes parents ».

III. Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs remplacent un nom ou un groupe nominal.

Ils désignent quelque chose que l'on montre ou dont on a déjà parlé.

Ils peuvent avoir deux formes :

- une forme simple : celui, celle ceux, celles ce, c', ça ceci, cela

- une forme composée : celui - ci celle - ci ceux - ci celles - ci

celui - là celle - là ceux - là celles - là

	singulier	pluriel
masculin	celui, celui - ci, celui - là	ceux, ceux - ci, ceux - là
féminin	celle, celle - ci, celle - là	celles, celles - ci, celles - là
neutre	ce, (c'), ceci, cela, ça	

Exemple :

L'exercice de Marie est plus simple que celui de Mathieu.

Le pronom « celui » remplace « l'exercice ».

Celui - ci contient des nombres décimaux.

Le pronom « celui-ci » remplace l'exercice de Mathieu.

IV. Les pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs servent à poser une question :

qui ? que ? quoi ? lequel ? laquelle ? lesquels ? auquel ?

Exemple :

Lequel d'entre vous a une canne à pêche ?

V. Les pronoms relatifs.

Les pronoms relatifs servent à introduire une proposition subordonnée relative.

	singulier	pluriel
masculin	lequel, auquel, duquel	lesquels, auxquels, desquels
féminin	laquelle, à laquelle, de laquelle	lesquelles, auxquelles, desquelles

Pronoms relatifs invariables : qui, que, quoi, dont, où.

Exemple :

Le vélo dont je t'ai parlé coûte très cher.

« dont » est le pronom relatif qui introduit la proposition subordonnée relative « dont je t'ai parlé ».

Pour les retenir : qui, que, quoi, dont, où, lequel et ses composés.

VI. Pour en savoir plus, les pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis renvoient à une quantité ou un nombre imprécis.

singulier : on, quelqu'un, quelque chose, n'importe quoi/qui, l'un, l'autre, chacun, chacune, tout, toute, personne, aucun, aucune, le/la même, certain, certaine, etc.

pluriel : plusieurs, certains, certaines, quelques-uns, les uns, les autres, tous, toutes, les mêmes, etc.